

Conseil Communal de Buchillon

Préavis N° 4/2020 relatif au budget à la construction d'un hangar et d'une surface pour le compactage des déchets verts pour la commune de Buchillon, demande de crédit de CHF 1'122'000.-

Rapport de la commission des finances

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances a été reçue par Monsieur Patrick de Preux et Monsieur Jean-Pierre Mitard, le 24 août 2020.

Vos serviteurs ont pu leur poser toutes les questions nécessaires relatives au préavis ; questions auxquelles nous avons reçu des réponses précises. Nous remercions vivement Messieurs Patrick de Preux et Jean-Pierre Mitard.

La municipalité propose de construire un hangar pour regrouper tout le matériel et les machines de la commune. Elle a fait évaluer deux variantes de hangar, une plutôt technique avec toiture en tôle et une autre avec une toiture en tuiles. Cette dernière est plus esthétique. Les coûts de la variante technique s'élèvent à 821'751.00 CHF, la variante avec une toiture en tuiles à 1061'922.00 CHF selon le préavis, les deux munies d'une installation de panneaux solaires. La municipalité propose dans son préavis la version avec des tuiles (variante 3 du préavis).

Pour éviter un deuxième préavis, le budget « hangar » inclut un montant de 60'000.00 CHF pour l'achat d'une chargeuse pour compacter les déchets verts et transporter des objets lourds. De plus la chargeuse permettra de déneiger les routes et les places de la commune. L'ancien tracteur a atteint un certain âge et doit être prochainement remplacé.

Pour déterminer les coûts du hangar la municipalité a mandaté l'entreprise TecBat d'établir un budget de construction basé sur des coûts unitaires demandés à diverses entreprises de construction, afin de fixer un budget probable, mais sans comparatif à ce stade. Une fois l'enveloppe budgétaire acceptée, le mandataire procédera à des appels d'offre sur invitation, conformément à la loi sur les marchés publics. Les différents postes de la variante 3, retenue par la Municipalité, sont encore négociables et il est vraisemblable que les prix indiqués dans le préavis pourraient encore être revus à la baisse.

Dans le budget de construction, on constate que les coûts pour les installations sanitaires, 17'000.00 CHF, sont ^{contés} ~~comptés~~ deux fois. Après cette correction, le crédit de construction s'élève

à 1'105'000.00CHF. La commission renonce à amender le préavis à cause de cette différence budgétaire en profitant de donner une petite réserve financière à ce projet.

Le prix d'achat de la chargeuse se base actuellement sur 3 différentes offres.

Le financement de ce projet de construction est bien garanti par la trésorerie de la commune qui s'élevait fin mai 2020 à environ 3'366'000.00 CHF et qui est estimée à 2'226'000 CHF pour la fin d'année 2020. En cas d'une évolution négative de la trésorerie un emprunt auprès d'un établissement bancaire pourrait assurer le financement du projet.

En conséquence, la Commission des finances propose au Conseil communal d'approuver le préavis 4/2020 relatif au budget à la construction d'un hangar et d'une surface pour le compactage des déchets verts pour la commune de Buchillon, demande de crédit de CHF 1'122'000.-

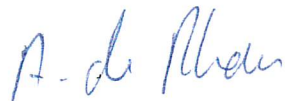
Buchillon, le 28 août 2020

Pour la commission des finances

Gian Dorta



Antoine de Rham



Shai Sorek



Cristina Mirante

